

Projet de soins

AXE 1

Le professionnel acteur de soins : attractivité et développement des compétences

Fiche action n°8 : Mise en place d'un parcours d'intégration et de formation pour les professionnels paramédicaux nouvellement recrutés.	
Axe stratégique	Le professionnel acteur de soins : attractivité et développement des compétences
Objectif opérationnel	D : Favoriser l'attractivité
Pilote de l'action	Nom du pilote : Virginie BEZAGU Composition du groupe : Sarah COYNAULT, Marion BARON, Jeremy THADAUME
Priorité(s) du PTSM/PMP	
Population cible	Professionnels nouvellement arrivés et ou nouvellement diplômés
Périmètre territorial	Au sein de tout l'établissement
Contexte	L'attractivité et la fidélisation des établissements de santé repose sur de multiples facteurs, notamment la qualité de l'environnement de travail, les perspectives d'évolution et la formation continue des professionnels. Afin de renforcer cette attractivité, il est essentiel de renforcer l'accueil et le parcours de formation déjà existant pour les professionnels infirmiers nouvellement arrivés. Ce programme vise à les accompagner dans leur intégration en leur fournissant des compétences théoriques et pratiques essentielles, ainsi qu'un soutien dans les interactions avec les patients.
Description	<p>Développer les sessions d'accueil institutionnel, de formation et d'information obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'intégration des jeunes arrivants dans l'environnement professionnel. • Offrir un accompagnement adapté. • Développer les compétences techniques et relationnelles en psychiatrie et en santé mentale pour améliorer la prise en charge des patients • Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle. • Formation aux protocoles et aux bonnes pratiques en soins infirmiers (Sensibilisation aux règles d'hygiène et de prévention des infections nosocomiales, politique Qualité...) • Gestion des situations d'urgence vitale et des soins spécifiques. <p>Accueil / Accompagnement dans les unités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du service, du secteur, du pôle ainsi que tous les dispositifs en lien avec la prise en charge (CMP, HDJ, UAMP...), par un professionnel du service (Cadre de santé, Infirmier...) dans un délai

	<p>court après l'intégration dans le service</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un mentorat ou tutorat dans chaque service ou accompagnement par un professionnel référent. <p>Suivi et évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilans réguliers (1 an, 2 ans). Ajustement du parcours en fonction des besoins identifiés. Mise en place d'un retour d'expérience pour l'amélioration continue.
Etapes	<p>2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rédaction des missions du tuteur « professionnels nouvellement arrivés » <p>2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation de sessions régulières tout au long de l'année. Rédaction d'un questionnaire de satisfaction (accueil, tutorat, formations...) Implication d'experts en soins : infirmiers, IPA, des psychiatres, des psychologues.... Évaluation continue pour ajuster les sessions en fonction des besoins.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Directions support DS CSS CDS Service Formation
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Ressources documentaires Formations spécifiques Temps de formation pour les agents
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de professionnels nouvellement recrutés intégrés et accompagnés. Taux de satisfaction des participants. Fidélisation (nb de professionnels qui quittent l'établissement au cours des 2 premières années)